

# OFFICE SOCIO CULTUREL DE LA VILLE DE CESTAS

Association régie par la Loi de 1901

**1 place du 3eme Régiment  
33 611 CESTAS**

***Exercice clos le 31 aout 2023  
Rapport sur les comptes annuels***



**Béatrice PrévotEAU-Otmani**

**Commissaires aux Comptes**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 aout 2023**

Aux adhérents de l'association,

**OPINION**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association OFFICE SOCIO CULTUREL DE CESTAS relatifs à l'exercice clos le 31/08/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION*****Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport

***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/09/2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Mes travaux m'ont permis de m'assurer du caractère raisonnable des modalités retenues pour les estimations comptables ainsi que des évaluations qui en résultent.

### VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CENON, le 18/12/2023

Signé numériquement

Pour TGS France Audit,

**Béatrice PrévotEAU-Otmani**  
Commissaire aux Comptes

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2023 12			Exercice N-1 31/08/2022 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires	859	859		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques Matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	201 381	138 255	63 126	66 063
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations financières (2)</b>					
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	22		22	22	
Prêts	3 000		3 000		
Autres immobilisations financières					
<b>Total I</b>	<b>205 262</b>	<b>139 114</b>	<b>66 148</b>	<b>66 085</b>	
ACTIF CIRCULANT	Comptes de liaison <b>Total II</b>				
	<b>Stocks et en cours</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	164 073		164 073	20 653
	<b>Créances (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	195 468		195 468	
	Valeurs mobilières de placement	52 528	8 354	44 174	43 982
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités	302 571		302 571	420 457	
Charges constatées d'avance (3)	194 514		194 514	4 139	
<b>Total III</b>	<b>909 154</b>	<b>8 354</b>	<b>900 800</b>	<b>489 231</b>	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 114 416</b>	<b>147 468</b>	<b>966 948</b>	<b>555 316</b>	

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes.

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b> 31/08/2023 12	<b>Exercice N-1</b> 31/08/2022 12
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	23 421	23 421
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	95 665	80 787
	Report à nouveau		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	<b>36 846</b>	<b>14 878</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :			
Apports			
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires			
<b>Total I</b>	<b>155 931</b>	<b>119 086</b>	
	<b>Total II</b>		
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Comptes de liaison		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	172 115	172 115
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources			
<b>Total III</b>	<b>172 115</b>	<b>172 115</b>	
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 731	6 344
	Dettes fiscales et sociales	51 346	37 140
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 589		
Instrument de trésorerie			
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	573 235	220 632
	<b>Total IV</b>	<b>638 902</b>	<b>264 116</b>
	Ecarts de conversion passif (V)		
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>966 948</b>	<b>555 316</b>

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

65 667

43 484

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2023 12	31/08/2022 12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	600 115	942 462	- 342 347	- 36. 32
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	488 200	473 573	14 627	3. 09
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	- 608	5 315	- 5 923	- 111. 44
Collectes				
Cotisations	7 055	7 285	- 230	- 3. 16
Autres produits	5	56	- 51	- 90. 87
<b>Total I</b>	<b>1 094 767</b>	<b>1 428 691</b>	<b>- 333 924</b>	<b>- 23. 37</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 371	5 474	- 2 103	- 38. 42
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	473 223	823 257	- 350 034	- 42. 52
Impôts, taxes et versements assimilés	15 508	19 069	- 3 562	- 18. 68
Salaires et traitements	418 135	414 069	4 066	0. 98
Charges sociales	117 946	121 941	- 3 994	- 3. 28
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	19 978	18 744	1 234	6. 58
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	1 649	568	1 081	190. 39
<b>Total II</b>	<b>1 049 811</b>	<b>1 403 123</b>	<b>- 353 312</b>	<b>- 25. 18</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>44 957</b>	<b>25 569</b>	<b>19 388</b>	<b>75. 83</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2023	12	31/08/2022	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	2 267		1 490		777	52.13
Reprises sur provisions et transferts de charges	136				136	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	<b>2 403</b>		<b>1 490</b>		<b>913</b>	<b>61.26</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions			8 490		- 8 490	- 100.00
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>			<b>8 490</b>		<b>- 8 490</b>	<b>- 100.00</b>
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>2 403</b>		<b>- 7 000</b>		<b>9 403</b>	<b>134.33</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>47 360</b>		<b>18 569</b>		<b>28 791</b>	<b>155.05</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	452		680		- 228	- 33.54
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>	<b>452</b>		<b>680</b>		<b>- 228</b>	<b>- 33.54</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 966		4 371		6 595	150.90
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>	<b>10 966</b>		<b>4 371</b>		<b>6 595</b>	<b>150.90</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>- 10 514</b>		<b>- 3 691</b>		<b>- 6 823</b>	<b>- 184.89</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 097 622</b>		<b>1 430 861</b>		<b>- 333 239</b>	<b>- 23.29</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>1 060 777</b>		<b>1 415 983</b>		<b>- 355 207</b>	<b>- 25.09</b>
<b>Solde intermédiaire</b>	<b>36 846</b>		<b>14 878</b>		<b>21 967</b>	<b>147.65</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>36 846</b>		<b>14 878</b>		<b>21 967</b>	<b>147.65</b>

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

2 av du Baron Haussmann

33610 CESTAS

**ANNEXE DU 01/09/2022 AU 31/08/2023**

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

**CULTURE COMPTABLE**

42 CHEMIN D'ORNON

CHATEAU SEGUIN

33610 CANEJAN

05 56 78 00 00

**ANNEXE****SOMMAIRE**

	page
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Tableau de variation des fonds propres	8
Tableau de variation des fonds propres-générosité du public	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Evaluation des valeurs mobilières de placement	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT</b>	
Valorisation des contributions volontaires	11
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Engagement en matière de pensions et retraites	12

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 966 947.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 094 767.30 Euros et dégageant un excédent de 36 845.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, de la nature et du périmètre des activités réalisées

L'office a pour objet l'action socio-culturelle et l'animation de la ville de Cestas.

Il pourra entre autres activités :

- aider les mouvements de jeunesse et association à vocation sociale et culturelle de Cestas, organiser et assurer en liaison avec ces associations des activités et des manifestations culturelles spécifiques,
- permettre l'information réciproque des cellules d'animation qui exprimeront leurs aspirations et leurs besoins et de la Municipalité qui définira ses options et ses projets dans le domaine socio-culturel,
- créer et maintenir avec l'aide des associations et des sociétés de toute nature, un dialogue constructif constant entre citoyens et les élus municipaux,
- jouer à l'égard de la Municipalité le rôle d'un conseil dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire,
- organiser des voyages en France et à l'étranger.

L'association dispose pour réaliser l'objet social de locaux mis à disposition à titre gracieux par la Municipalité de Cestas.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	859		1 177
Installations générales agencements aménagements divers	47 783		7 364
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	136 556		12 398
<b>TOTAL</b>	<b>184 340</b>		<b>19 762</b>
Autres titres immobilisés	22		
Prêts, autres immobilisations financières			3 000
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>		<b>3 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>185 221</b>		<b>23 939</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		1 177	859	859
Installations générales agencements aménagements divers			55 147	55 147
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 721	146 234	146 234
<b>TOTAL</b>		<b>2 721</b>	<b>201 381</b>	<b>201 381</b>
Autres titres immobilisés			22	22
Prêts, autres immobilisations financières			3 000	3 000
<b>TOTAL</b>			<b>3 022</b>	<b>3 022</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 898</b>	<b>205 262</b>	<b>205 262</b>

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	859	1 177	1 177	859
Installations générales agencements aménagements divers	14 678	7 097		21 775
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	103 599	14 480	1 599	116 481
TOTAL	118 277	21 577	1 599	138 255
TOTAL GENERAL	119 136	22 754	2 776	139 114

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 177				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 097				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 480				
TOTAL	21 577				
TOTAL GENERAL	22 754				

**Tableau de variation des fonds propres**

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	23 421				23 421
Réserves	80 787		14 878		95 665
Excédent ou déficit de l'exercice	14 878	- 14 878	36 846		36 846
Situation nette	119 086		36 846	0	155 931
TOTAL I	119 086	- 14 878	51 724		155 931

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

**Tableau de variation des fonds propres - générosité du public**  
ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	23 421							23 421
Réserves	80 787			14 878				95 665
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	14 878	- 14 878		36 846				36 846
<b>TOTAL</b>	<b>119 086</b>	<b>- 14 878</b>		<b>51 724</b>				<b>155 931</b>

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	172 115				172 115
<b>TOTAL</b>	<b>172 115</b>				<b>172 115</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour dépréciation	8 490		136		8 354
<b>TOTAL</b>	<b>8 490</b>		<b>136</b>		<b>8 354</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>180 605</b>		<b>136</b>		<b>180 469</b>
<b>Dont dotations et reprises financières</b>			136		

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	3 000	3 000	
Divers état et autres collectivités publiques	195 280	195 280	
Débiteurs divers	188	188	
Charges constatées d'avance	194 514	194 514	
<b>TOTAL</b>	<b>392 982</b>	<b>392 982</b>	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	3 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	9 731	9 731		
Personnel et comptes rattachés	4 842	4 842		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 436	41 436		
Autres impôts taxes et assimilés	5 069	5 069		
Autres dettes	4 589	4 589		
Produits constatés d'avance	573 235	573 235		
<b>TOTAL</b>	<b>638 902</b>	<b>638 902</b>		

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Evaluation des valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	195 280
Total	195 280

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 321
Dettes fiscales et sociales	10 878
Total	16 199

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		194 514
Total		194 514
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		573 235
Total		573 235

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -****Valorisation des contributions volontaires**

Les ressources concernant des prestations en nature pour la mise à disposition de matériel et des locaux ne peuvent pas être évaluées sur l'exercice.

A ce jour, l'information n'a pas été communiquée par la mairie de Cestas qui met à disposition les locaux dont bénéficie l'Office socio-culturel de Cestas.

Le nombre d'heures relatif au bénévolat s'élève pour l'exercice clos au 31/08/2023 à 2540 heures.

Ce Bénévolat a fait l'objet d'une valorisation au taux du smic en vigueur soit 11.52 € de l'heure.

Le montant valorisé s'élève donc pour l'exercice à 29 261 €.

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes

**ANNEXE**

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'association a souscrit durant l'exercice clos le 31/08/2020 un contrat avec AXA.

La cotisation versée à AXA au 31/08/2020 s'élevait à 20 000 €.

La cotisation versée à AXA au 31/08/2021 s'élevait à 50 000 €.

La provision au passif qui s'élevait à 172 114 € au 31/08/2022 a été maintenue au 31/08/2023.

Documents soumis au contrôle  
du Commissaire aux Comptes